

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE HANDSCHUHEIM

Arrondissement de
Saverne

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

Elus : 11
Conseillers en fonction : 10
Conseillers présents : 09

SEANCE du 29 AOUT 2017

Sur convocation adressée aux conseillers en date du 21 août 2017, le Conseil Municipal de Handschuheim, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Alfred SCHMITT, Maire.

Membres présents: M. BILGER René, Mme FREYSZ Marline, Mme HOEFFEL Dominique, M. KOERCKEL Jacques, M. OBRECHT Jean-Michel, Mme MINKER Fabienne, M. SCHORDAN Raymond, M. WICK Bernard

Membres excusés : M. MEUNIER Alain,

----- Ordre du Jour

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Transport scolaire 2017-2018 : Création de deux emplois d'accompagnement de bus scolaire
4. Cimetière communal : Approbation devis procédure de déshérence et de reprise
5. Site internet communal : Approbation devis de refonte du site
6. Divers

Le Maire accueille et salue les membres du conseil et les informe d'un point supplémentaire à l'ordre du jour. Il demande l'accord d'ajouter un point 6 - Réalisation d'un emprunt pour les travaux d'extension de la salle communale.

I) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'art. L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne Mme Stéphanie ZAVAGNI, en qualité de secrétaire de séance.

II) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-23 et R.2121-9,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le compte rendu de la séance du 19 juin 2017 dans la forme et la rédaction présentées.

III) TRANSPORT SCOLAIRE 2017-2018 : CREATION DE DEUX EMPLOIS D'ACCOMPAGNEMENT DE BUS SCOLAIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide :

- **La création de deux emplois** permanents d'accompagnement de transport scolaire à temps non complet, à raison de **3,64/35^{ème}** à compter du 04 septembre 2017 jusqu'au 06 juillet 2018, pour les fonctions d'accompagnement de transport scolaire.

Ces deux emplois permanents peuvent également être pourvus par deux agents contractuels lorsqu'ils ne peuvent l'être par un fonctionnaire, sur le fondement de l'article 3-3.1° de la loi n°84-53.

Dans ce cas, la rémunération se fera sur la base de **l'échelle C3**
indice brut : 548, indice majoré : 466.

Le contrat précédent à 11,5/35^{ème} comme indiqué dans la délibération n°16/2017 du 19 juin 2017 ne sera pas renouvelé et sera par conséquent remplacé par les deux contrats à 3,64/35^{ème}.

IV) CIMETIERE COMMUNAL : APPROBATION DEVIS PROCEDURE DE DESHERENCE ET DE REPRISE

Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal en date du 12 décembre 2016 concernant la procédure de déshérence et de reprise des concessions et précise que les crédits sont inscrits au chapitre 21 de la section d'investissement du budget primitif 2017.

Le Maire présente donc trois devis comprenant d'une part la reprise des huit concessions et d'autre part la mise en place d'un ossuaire, montants détaillés dans le tableau ci-dessous et précise que l'emplacement de l'ossuaire doit être décidé :

Offres de prix	Ossuaire	Reprise de 8 concessions	Total HT
HELMSTETTER & Fils Sarl à METTING (57)	3 230,00 HT	5 900,00 HT	9 130,00 HT
Marbrerie marcel MISSEMER Sarl à BLAESHEIM	3 916,67 HT	7 500,00 HT	10 416,67 HT
Monuments funéraires RUSCHER à WASSELONNE	3 140,83 HT	10 117,40 HT	13 258,23 HT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, par 8 voix pour et 1 abstention, décide de :

- *Valider l'emplacement de l'ossuaire, comme indiqué sur le plan du cimetière communal.*
- *Sélectionner le modèle d'ossuaire du devis de l'entreprise HELMSTETTER, d'un montant de 3 230,00 HT, offre la mieux disante.*
- *Retenir la société HELMSTERR & FILS, offre la mieux disante d'un montant de 9 130,00 € HT concernant la reprise des huit concessions et la mise en place d'un ossuaire. Cette dépense sera imputée sur le compte 2116 dans le budget de la commune.*

V) SITE INTERNET COMMUNAL : APPROBATION DEVIS DE REFONTE DE SITE

Monsieur le Maire présente trois devis d'offre de refonte du site internet communal. Il précise qu'étant inactif depuis 2011 et sans mises à jour effectuées, le site internet ne peut être repris en l'état pour être amélioré. Il est donc nécessaire de procéder à la création d'un nouveau site avec contrat de maintenance annuelle dont les montants sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Offres de prix	Création site	Maintenance + Hébergement /année
SAS JEWI France (Quatzenheim)	1 380,00 HT <i>1 656,00 TTC</i>	(324,00 +72,00) = 396,00 HT/an
Anne VONTRON (Handschuheim)	1 550,00 HT <i>1 740,00 TTC</i>	(324,00 +50,00) = 374,00 HT/an
ORIGAMI Strasbourg (Wolfisheim)	1 590,00 HT <i>TVA non applicable</i>	120,00 HT/an

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide de retenir :

- *L'offre d'Anne VONTRON concernant la création de site internet communal, d'un montant de 1 550,00 HT. Cette dépense sera imputée sur le compte 2183 dans le budget de la commune.*
- *L'offre de maintenance et d'hébergement du site internet communal d'Anne VONTRON.*

VI) REALISATION D'UN EMPRUNT POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA SALLE COMMUNALE

VU L'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le budget primitif 2017 adopté en date du 6 mars 2017 ;

Considérant les propositions d'offres de prêt pour les besoins de financement liés aux travaux d'extension de la salle communale indiquées ci-dessous :

OFFRES DE PRÊT	CREDIT MUTUEL	CREDIT AGRICOLE
Taux fixe	0,75%	0,69 %
Frais de dossier	0,00 €(offert)	100 €
Trimestrialités	1 298,63 €	1 294,70 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, par 8 voix pour et 1 abstention, décide :

- *De la réalisation d'un prêt à long terme de 50 000,00 €*
- *D'Autoriser le Maire à signer le contrat de prêt à intervenir avec le Crédit Mutuel aux conditions qui suivent :*

Durée : 10 ans

Taux d'intérêt : fixe de 0,75 %

Echéances d'amortissement et d'intérêt : périodicité trimestrielle

Mode d'amortissement : échéances constantes en capital et intérêts

Remboursement anticipé : Possible à chaque date d'échéance avec préavis d'un mois et paiement éventuel d'une indemnité actuarielle due uniquement en cas de baisse des taux sur le marché.

Frais de dossier : 0,00 €

VII) DIVERS :

- Un appel aux élus par la Com.com pour travailler sur le programme local de prévention des déchets a été fait sans intéressés.

- **PLUI :**
 - ✓ Transmission du calendrier et des prochaines échéances du PLUi
 - ✓ Réunion le 19 septembre au trèfle concernant la présentation du diagnostic & PPAD
 - ✓ Rappel de la réunion de zonage jeudi 31 août à 18h00.

- **PROJET AMENAGEMENT FONCIER :**
 - ✓ Rapport des conclusions du commissaire-enquêteur sera envoyé par courriel.
 - ✓ Proposition de réunir la commission Communale pour la rédaction d'un courrier de contestation au Conseil Départemental par rapport à la répartition de zonage de départ.

- Vente de terrain SCHOTT Laurent 4 parcelles (voir plan transmis) avec réserve communale à maintenir.

- Intervention FONDASOL début semaine rentrée scolaire.

- Demande de déclassement de la RD 918 (455m) par le conseil départemental avec l'entretien de la voirie, des arbres ainsi que la chaussée transférée à la commune. Une délibération de refus de reprise sera à prendre lors d'une prochaine séance.

- En vue de la fermeture du porche de Julie Hoeffel, il est proposé de créer 4 places de stationnement devant les n° 28 et n° 31 Rue principale.
- Maintien des places de stationnement en l'état Rue Laegert, après discussion, compte tenu du passage des engins agricoles.

Les documents annexes suivants ont été remis aux conseillers municipaux :

Annexe point 4 : Plan de situation de l'ossuaire & devis comparatifs ossuaire+ reprise 8 concessions

Annexe point 5 : Tableau comparatif offres & pages d'accueil des sites des 3 prestataires

Annexe point 6 : Offres de prêt

Annexe point divers : Calendrier & tableau échéances PLUi/ plan terrain SCHOTT à vendre/ Matérialisation places de stationnement rue Principale & Laegert

L'ensemble des points de l'ordre du jour ayant été abordé, après un dernier tour de table, M. le Maire lève la séance à 21h15, en remerciant les conseillers de leur participation active.